

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2025

99x25

ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2025 **A L'ASSOCIATION " POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE "**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE : 27 Parc des Amandiers
13170 LES PENNES MIRABEAU

Président : Mr Guy DELFOUR
N° de Siret : 494 995 822

dont l'objectif est l'information et la promotion à la recherche de nouveaux donneurs bénévoles, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

En complément, il est à préciser que l'association organise 12 collectes de sang annuelles (salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville et salle Tino Rossi).

L'association propose aussi des interventions dans quatre établissements scolaires de la commune.

Un dossier de subvention a été déposé auprès des services communaux , ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE " pour un montant de 500 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE

MICHEL AMIEL

AUDREY

LE MAIRE

VILLE

